

HISTORIQUE !



**2 MILLIONS DE CITOYENS
S'EXPRIMENT SUR
LE DEVENIR DE LA POSTE :**

**NON ÉCRASANT A PLUS DE 98%
AU CHANGEMENT DE STATUT**

Le 3 octobre 2009, le Comité national s'est réuni pour analyser les résultats définitifs de la votation citoyenne organisée toute cette semaine sur l'avenir de La Poste. Avec plus de **10 000 points de vote**, cette votation est un succès historique.

Malgré l'empressement du gouvernement à faire passer au pas de course le changement de statut de La Poste, la votation citoyenne a pu être organisée en très peu de temps et grâce à la mobilisation de tous les membres des comités locaux dans chaque département.

Ces comités locaux qui réunissent des volontaires issus des **60 associations, organisations syndicales et partis politiques de gauche**, signataires de l'Appel pour La Poste, ont uni leurs forces et largement dépassé les clivages idéologiques.

Le but était de permettre aux citoyens français de s'exprimer sur le projet de loi, qui sera examiné au Sénat le 2 novembre prochain. Dans tous les départements, dans tous les quartiers, les taux de participation ont largement dépassé les attentes des organisateurs, preuve de l'intérêt des français pour le service public postal.

Avec une écrasante majorité en faveur du refus du changement de statut, le principal enseignement de cette consultation est le souhait de nos concitoyens de participer au débat sur le service public postal.

Après cette initiative militante couronnée de succès, le gouvernement ne peut pas dédaigner l'avis massif et quasi unanime de **2 millions de concitoyens**. Nous demandons le **gel du projet de loi et le lancement d'un débat national dont le point d'orgue serait un référendum officiel**.

La CFTC remercie tous les militants et volontaires qui ont aidé à organiser cet événement sans précédent et se félicite de l'engagement massif de nos concitoyens !

Aujourd'hui, rien n'est encore joué !

Plus que jamais, restons combatifs et mobilisés !

(Retrouvez les détails des votes sur le site www.appelpourlaposte.fr)

CFTC

vous défendre comme Personne